

Nous sommes **tous** concernés !

COMPOST
ORGANIQUE
ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT
ECOLOGIE
SOCIAL
AVANT-PROPOS
ECONOMIQUE
DECHETS DURABLE



- La notion de **développement durable** est de plus en plus évoquée. Ce **concept** trop fréquemment galvaudé ou mal compris repose **sur l'équilibre de 3 PILIERS: l'environnement, le social et l'économique.**
 - Une société ne pourra se maintenir dans le long terme que si elle accorde une attention égale à chacun de ces piliers.
 - Bien évidemment **protéger intégralement l'environnement** en empêchant l'installation de toute activité économique **serait une aberration** qui susciterait, outre le désert économique, des problèmes sociaux considérables. Et d'un autre côté, une économie sauvage se développerait au détriment de l'environnement et de la préoccupation sociale.
- Il importe qu'à toutes les échelles, les comportements intègrent la préoccupation du long terme et de l'équilibre. **En matière d'environnement, un volet important est celui des DÉCHETS.** Il est impératif de parvenir à un découplage entre l'augmentation de la quantité de déchets et l'évolution de la société. **Il est important de mettre l'accent sur l'éco-consommation, le recyclage des déchets et la promotion du compostage à domicile,** surtout, quand on sait que les déchets organiques des ménages constituent environ 50% des déchets ménagers.

Catherine Lejeune
Echevine de l'Environnement



ENVIRONNEMENT



SOCIAL



ECONOMIQUE

FOSILES
ALTERNATIVE
RESSOURCES
ENERGIES
SOLAIRE
HYDRAULIQUES EOLIENNES
PRIMES
DECHETS DURABLE

L'ECO-CONSOMMATION



Si pour cesser d'épuiser les ressources naturelles en matières premières, d'une part, et réduire les montagnes de déchets produits, d'autre part, le recyclage s'impose comme une nécessité impérieuse, il est un autre levier plus performant encore qui s'inscrit dans la logique du développement durable en matière d'environnement :

c'est de ne produire que les "déchets nécessaires".



Nullement exhaustives,
voici 10 pistes d'actions simples à envisager :

1 Ne gaspillez pas les énergies :

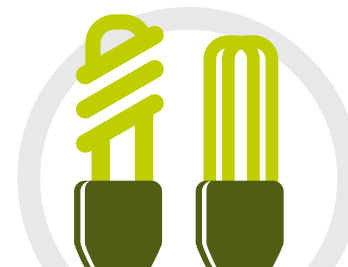
Eteignez la lumière lorsque vous quittez une pièce, utilisez des ampoules économiques, éteignez les appareils électriques si vous ne vous en servez pas (attention à leur consommation même en mode veille !), ne laissez pas le chauffage fonctionner dans des pièces vides, diminuez le thermostat des radiateurs d'1 degré, ne laissez pas le moteur de votre véhicule tourner si cela n'est pas nécessaire,....

Une alternative aux énergies fossiles et nucléaires : les énergies renouvelables !

Les énergies renouvelables sont celles qui ne laissent que peu de déchets à long terme. Elles sont principalement hydrauliques, éoliennes, solaires thermiques ou photovoltaïques, géothermiques,...

Il est bien évident que pour optimiser le potentiel de ces énergies alternatives certaines installations sont généralement à prévoir.

Cependant, des primes et des déductions fiscales sont souvent octroyées par l'Etat fédéral, la Région Wallonne, la Province, voire l'Administration communale.





2 Triez correctement vos déchets :

En vous informant sur les règles de tri dans votre collectivité, retournez les piles usagées dans les sacs prévus à cet effet et les médicaments périmés en pharmacie, portez vos déchets de jardin (si vous ne pouvez pas les composter) et déchets toxiques (peintures, solvants, tubes néons, ...) aux endroits adéquats. Ce sont des gestes simples mais qui doivent devenir des automatismes.

Recyclez ! Il existe différentes formules de recyclage (collectes d'encombrants en porte à porte, collectes dans les Recyparc, dépôts-ventes dans des magasins spécialisés, etc.). Ce n'est pas parce que vous n'avez plus l'utilité d'un objet qu'il ne peut pas encore rendre des services...

Inutile de vous signaler que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !



3 Revoyez votre façon de vous déplacer :



- Marchez ou utilisez des moyens de transport non-polluants tels le vélo, le roller,.... En plus d'être non-polluants ces modes de déplacement vous font faire de l'exercice ;
- Favorisez le covoiturage ou les transports en commun ;
- Dans votre voiture : utilisez de manière efficiente les instruments de bord (compte-tours, régulateur de vitesse,...), prévoyez votre itinéraire afin d'éviter de faire des détours (GPS, sites internet,...),... ;
- Evitez les vitesses excessives : pensez à l'éco-conduite, ne faites pas monter votre moteur dans les tours. La clim, un mal nécessaire ?
- Et le cas échéant, achetez des véhicules équipés au gaz ou d'un filtre à particules, ou encore, d'un moteur partiellement électrique (des aides financières existent aux niveaux fédéral et régional).



4 L'eau du robinet est saine et bon marché... et l'eau de pluie est gratuite !

De grands efforts sont consentis pour permettre à chacun de disposer d'une "fontaine" potable à domicile. L'eau de distribution est régulièrement contrôlée par la S.W.D.E. et est tout à fait fiable. L'eau en bouteille coûte de 150 à 600 fois plus cher que l'eau du robinet et suscite des quantités de déchets.

Petit conseil : placez votre carafe d'eau 20 minutes au frigo avant consommation.

Essayez, c'est un simple changement d'habitude.

Pour les mille usages ne nécessitant pas de l'eau alimentaire (arrosage, nettoyage, etc.), pensez à l'eau de pluie et à l'installation d'une citerne.

L'eau devient une denrée précieuse, il faut donc préconiser un usage rationnel de celle-ci : prenez une douche plutôt qu'un bain, ne remplissez pas complètement votre évier si cela ne s'avère pas nécessaire, évitez de laisser couler l'eau du robinet inutilement,...



5 Bannissez les produits à usage unique :

Choisir des produits durables est le premier geste à poser pour participer au développement durable au niveau de l'environnement.

C'est réagir contre le courant de consommation de produits inutiles et polluants tel que la vaisselle à jeter, les gadgets publicitaires et autres, les sacs de caisse, les rasoirs jetables, les briquets non rechargeables, les appareils photo à jeter, les filtres individuels de café à jeter, etc.

Evitez l'usage des films en aluminium. C'est une matière première précieuse et difficilement récupérable sous sa forme de film.



INSECTES
A DOMICILE
RECUPERATION
SOUS-BOIS
RECYCLAGE
JARDIN
LE COMPOSTAGE
ORGANIQUE NATUREL
DECHETS

• Nous avons évoqué plus haut la part importante des déchets organiques (50%) dans le volume général des déchets ménagers. Le compostage à domicile est en fait très simple à réaliser. Si vous disposez d'un petit ou d'un grand jardin, c'est la solution rationnelle et écologique pour le recyclage de ces déchets.

La récupération des déchets organiques qui se retrouvent dans les poubelles et leur traitement sur place (plutôt que d'être conduits à l'incinérateur) présentent l'avantage de rendre à la nature ce qui a été prélevé

• et économisent toutes les nuisances issues de la récolte, du transport et de l'incinération de ces déchets (encombrement des routes, consommation de carburant, fermentation non souhaitée en décharge, etc).

• **Le compostage c'est le recyclage au naturel !**

• Les vers, les insectes et surtout les micro-organismes transforment la matière organique en un humus comparable à celui des sous-bois. C'est étonnant et passionnant à la fois.



Quels sont les différents types de compost ?

1 Le compost de jardin

• On le constitue avec des matières végétales fraîches comme les mauvaises herbes arrachées, l'herbe coupée, les feuilles et les tiges vertes, les résidus des légumes et des fruits du jardin. Viennent s'y ajouter les fanes de pois et de haricots, les feuilles mortes, tous les restes fanés et morts de la taille des arbustes et des fleurs, le marc de café, les sachets de thé, les coquilles d'œufs, les tontes de pelouse en petite quantité, ... Autrement dit, toutes les productions organiques de votre maison et de votre jardin. Attention tout de même aux déchets de table et particulièrement à la viande qui peuvent attirer mouches, souris, chats... ils devront être enfouis dans le compost et en quantité modérée. S'ils représentent une nuisance, il vaudra mieux ne pas les utiliser.

Que peut-on composter ?

- Les épluchures de pommes de terre, de fruits et de légumes
- Les coquilles d'œufs
- Les restes de pain
- Les coquilles de noix, noisettes, etc.
- Les feuilles et sachets de thé
- Les marcs et filtres à café en papier
- Les papiers de rouleaux «essuie-tout»
- De petites quantités de restes alimentaires cuits
- Les fleurs coupées et les plantes vertes fanées
- Les copeaux et la sciure de bois
- Les vieux terreaux épuisés des jardinières
- Les tontes d'herbes, les feuilles mortes, les tailles de haies débitées en morceaux
- Les litières biodégradables d'animaux
- Les fanes du potager ou du jardin d'agrément
- De petites quantités de cartons déchirés en petits morceaux
- ...





2 Le compost de gazon

Plutôt que d'amener vos tontes de gazon à la déchèterie, utilisez-les plutôt pour récolter de la matière organique.

Si les quantités ne sont pas trop importantes, vous pouvez incorporer ces tontes à votre compost de jardin en le mélangeant avec des matières plus sèches (l'herbe fraîche est très riche en eau) comme des feuilles mortes que vous aurez pris soin de mettre en tas à l'automne, de la paille, des morceaux de carton...

Si vous devez vous débarrasser de grosses quantités de tontes, il est possible d'en utiliser une partie dans le compost de jardin et le reste en couverture de sol au pied des haies, dans le potager, dans les parterres de vivaces, sous les buissons ou au pied des arbres. Si vous étalez une couche suffisamment fine (2,3 cm), ces tontes se décomposeront très vite. De plus, elles enrichiront le sol et le protégeront de la sécheresse tout en combattant les plantes indésirables. C'est une des meilleures utilisations des tontes de pelouse au jardin.

Si après tout ceci, il vous reste encore quelques bacs de tondeuse à vider, vous pouvez, dans un coin discret du jardin, construire un tas de compost constitué uniquement de tontes de haies et tontes de pelouses. Il suffit d'alterner ces deux matières pour obtenir un mélange bien équilibré et surtout bien aéré qui permettra d'obtenir un bon compost sans que l'herbe ne se transforme en une masse pourrissante et nauséabonde. Ce compost s'élaborera lentement car les branches résistent bien à la décomposition mais quand vous voudrez l'utiliser, il suffira de le tamiser et d'incorporer les rameaux non décomposés dans votre nouveau tas.

Si tout cela vous semble fort compliqué, vous pouvez opter pour d'autres solutions qui réduisent les quantités de tontes. Utilisez une tondeuse mulcheuse qui réduit les herbes en fragments si ténus qu'ils se décomposent sur place ou optez pour la diminution de la surface de la pelouse en remplaçant une partie de celle-ci par un potager, des massifs de vivaces, de plantes indigènes, des haies, des buissons, un bosquet, une mare... Ce sera tout bénéfique pour la nature !



3 Il existe encore d'autres types de compost...

... comme celui d'écorces, de marc de fruits, de broussailles, mais il est rare de disposer de ces matières organiques dans le cadre d'un jardin familial.



Quels éléments ne peut-on en aucun cas trouver dans le compost ?

- Les plastiques
- La ferraille
- Les canettes
- Les textiles
- Le verre
- Les pots de fleurs
- Les pierres et briquillons
- Les langes jetables
- Les litières d'animaux en graviers
- Les poussières d'aspirateur
- ...





Quelles sont les différentes manières de composter ?



1 Compostage en tas

Si vous adoptez cette formule, choisissez un endroit plutôt ombragé et après avoir labouré grossièrement le sol, déposez une première couche de matériaux grossiers comme des tiges débitées en petits morceaux, de fins branchages ou du broyat de bois. Alternez ensuite les dépôts de déchets humides (épluchures de légumes, restes de fruits) avec des éléments plus secs tels que brindilles, feuilles mortes etc. Si vous avez de grandes quantités de tontes d'herbes, insérez-y du broyat, des brindilles ou des feuilles mortes pour éviter une fermentation qui serait malodorante. Vous pouvez aussi laisser les herbes quelque peu sécher avant de les incorporer dans le tas de compost. La proportion de matières sèches doit être d'environ 20% de l'ensemble et le tas ne dépassera pas 1,5 m de hauteur. Cette hauteur atteinte, laissez-le mûrir en n'oubliant pas de l'aérer. Recommencez un nouveau tas à côté du premier, en procédant de la même manière.

Pour maintenir en vie les micro-organismes, artisans du processus de transformation, il faut :

- éviter le dessèchement du compost tout comme son imbibition excessive en le couvrant,
- veiller à son aération (retourner et mélanger le tas régulièrement).



2 Compostage en silos

Si vous trouvez le tas de compost peu esthétique, vous pouvez utiliser un silo en bois ou en treillis métallique à mailles pas trop larges.

Il en existe dans le commerce mais il est aisé d'en confectionner soi-même sur un treillis métallique (pour éviter l'intrusion de taupes mais maintenir le contact avec la terre). Il faudra constituer un double compartiment (avec 7 claies de bois assemblées par du fil de fer, par exemple). Quand le premier compartiment est rempli, il faut transvaser dans l'autre, en enlevant la claie avant du bac rempli et en mélangeant bien. On laisse alors le compost achever sa maturation et le premier compartiment peut recevoir de nouveaux déchets.

Attention, les claies de bois ne peuvent être traitées avec des fongicides ou des insecticides.

Cela détruirait les micro-organismes actifs qui sont les chevilles ouvrières de votre "entreprise". Traitez-les avec de l'huile de lin ou du carbonyle bio.

Les règles d'alternance entre les apports de matières humides et de matières sèches ainsi qu'une bonne aération de la masse sont constantes dans tous les modes opératoires.





A quel moment peut-on utiliser le compost ?

3 Compostage en fûts

Si vous optez pour un fût (de 200 à 500 litres pour les déchets de cuisine et les déchets verts d'un petit jardin), vous n'êtes pas obligés de le placer dans un endroit ombragé. Ses parois sombres et opaques absorberont la chaleur du soleil sans dessécher le contenu. Ce facteur active la décomposition et vu son aspect clean, vous pourrez, pour votre facilité, le placer très près de la maison. Rappelez-vous que le compost doit maintenir un contact permanent avec la terre. Pas question donc de l'installer dans une cour ou sur une dalle de béton!

Les grands principes à retenir :

1. Alternier les apports secs et humides
2. Maintenir le contact avec le sol
3. Veiller à l'aération de la masse en mélangeant régulièrement
4. Éviter le dessèchement autant que l'imbibition



Le compost est prêt à être utilisé lorsqu'il est foncé, qu'il s'émiette et qu'il dégage une odeur de terre des bois.

- Débuté au printemps et poursuivi en été, le compost sera mûr 4 à 6 mois après les derniers apports.
- Débuté en automne et poursuivi en hiver, le processus sera plus lent; il faudra compter de 6 à 9 mois.

Une famille de 4 personnes, qui dispose d'un jardin, produit environ 480 kg de déchets organiques (cuisine + jardin) par an, cela représente environ 160 kg de compost.

Ce compost peut être utilisé dans les jardinières et bacs à fleurs (compost et terre de jardin). Incorporé en mélange superficiel au sol, il fertilise et amende la terre du potager et du jardin d'agrément. Epandu au pied des haies, des arbres et arbustes fruitiers, il en améliore le rendement et, étendu en une couche finement tamisée sur votre pelouse en automne, il remplacera avantageusement l'engrais.

Certains légumes très gourmands comme les potirons peuvent même être cultivés dans du compost jeune non encore achevé.

Composter, c'est disposer d'un fertilisant naturel et gratuit pour toutes les activités de jardinage.



Nous sommes **tous** concernés!



Ville de Verviers

Pour tout renseignement :
Service Environnement

087/327.557